

COMMUNE DE PALAJA

PUBLICATION DES ACTES REGLEMENTAIRES SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE (ARTICLE L.2131-1, III du C.G.C.T.)

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze juin, les membres du Conseil Municipal de la commune de PALAJA se sont réunis en mairie, en session ordinaire sur la convocation qui leur a été adressée à leur domicile par Monsieur le Maire, Thierry LECINA.

Nombre de conseillers :

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 18
- Absent excusé : 1

Date de la convocation :

- 08 juin 2023

Membres présents :

M.M. LECINA Thierry, BLANQUER Géraldine, BOURBON Anaïs, CADENEL Florent, CITERNE Alice, CLARES Thierry, DUVAL Elodie, ETHEVE Laure, FILLAQUIER Frédéric, GACHET Philippe, LECLAIR Jackie, MIGUEL Nicolas, MOUCHET Aurélie, PIVA Pierre, SCHNEIDER Jean-Claude, TAFFOREAU Catherine.

Absent excusé :

ROUSSEAU Benoît

Procurations :

HECK Stéphanie à FILLAQUIER Frédéric – ESCAX David à GACHET Philippe

Secrétaire de Séance :

Mme TAFFOREAU Catherine

Le quorum étant atteint, Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

- En ouverture de séance, Mr le Maire présente à l'assemblée Mme SAVOYE Sandrine, dont la candidature a été retenue pour suppléer le départ à la retraite de l'Agent Territorial, Mme GOBLOT Françoise.
Mme SAVOYE Sandrine assurera les fonctions de D.G.S. à compter du 01/09/2023.
- Mr le Maire donne la parole à Mme la Conseillère Municipale, Mme BLANQUER Géraldine qui présente sa démission du Conseil Municipal, suite à sa mutation professionnelle.
Mr le Maire accepte sa démission.

Ordre du jour :

1°) APPROBATION DU P.V. du CONSEIL MUNICIPAL du 12/04/2023

Approuvé à l'unanimité

2°) DECISION PRISE PAR Mr le MAIRE PAR DELEGATION GENERALE SELON L'ARTICLE L.2122-22 du C.G.C.T. – Deux -

3°) PROGRAMME REGIONAL BOURG-CENTRE OCCITANIE :

Adopté à l'unanimité

4°) CARCASSONNE AGGLO – C.L.E.C.T. :

Adopté à l'unanimité

5°) CARCASSONNE AGGLO – GESTION DES EAUX PLUVIALES :

Adopté à l'unanimité

6°) SYADEN – ASSISTANCE TECHNIQUE POUR DOSSIERS « FONDS VERT » - AXE 1
RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Adopté à l'unanimité

7°) CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – ADHESION AU
SERVICE « PROTECTION DES DONNEES » :

Adopté à l'unanimité

8°) CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUDE – APPUI AUX COLLECTIVITES
TERRITORIALES :

Adopté à l'unanimité

9°) FREDON OCCITANIE – CHARTE « OBJECTIF ZERO PHYTO » :

Adopté à l'unanimité

10°) RENOVATION DU SOL DE LA SALLE POLYVALENTE – TRAVAUX :

Adopté à l'unanimité